



JUILLET 2012



Le Petit Livronnais

WWW.LIVRON.FR

Le mot du maire



Chères Livronnaises, Chers Livronnais,

Nous voilà à la moitié de l'année et aux vacances d'été.

Livron va s'animer cet été encore, avec la venue pour la quatrième année du Cin'étoiles, le vendredi 3 août dans notre village. Un article vous détaille le programme de cette soirée à laquelle je vous invite à venir nombreux.

Pour ce qui est des travaux communaux du conseil municipal, l'extension du cimetière reste une priorité pour laquelle nous travaillons. Les démarches sont longues et complexes et nous remercions les Livronnais pour leur compréhension. Nous savons que certaines familles, qui se sont fait connaître en mairie, sont dans l'attente d'un emplacement et nous ne manquerons pas de les informer. Nous espérons vivement pouvoir commencer ces travaux durant l'année 2013. Ce projet est en lien direct avec l'élaboration de la nouvelle carte communale pour Livron.

Des projets importants sont en cours de réflexion, notamment la construction de logements sociaux sur le terrain à côté de l'église et également le déplacement de la mairie au presbytère et à la petite grange attenante afin de répondre aux besoins d'accessibilité. A ce jour nous nous rapprochons des personnes et organismes compétents et habilités à nous aider pour la réalisation de ces deux projets ambitieux pour Livron.

Bientôt Livron aura une centenaire en la personne de Lucie Martine, née le 4 septembre 1912. Elle fêtera son anniversaire entourée de sa famille et je lui souhaite au nom de l'ensemble des Livronnais de profiter pleinement de cette journée et de rester en bonne santé.

Pour terminer, je vous souhaite au nom du conseil municipal et moi-même de bonnes vacances et nous l'espérons tous, le beau temps !

Jean-Pierre FOURCADE

Congés mairie

La mairie sera fermée du vendredi 10 août au lundi 27 août 2012 inclus.

Portes de l'église

Pour rappel, les anciennes portes de l'église vont être vendues par la commune. Si vous êtes intéressés, veuillez vous faire connaître en mairie.

Programme d'électrification rurale

La route du Pic du Midi étant mal éclairée et donc dangereuse, notamment le matin pour nos jeunes qui empruntent le bus scolaire, la commune a demandé au SDEPA de réaliser des travaux de sécurisation. Des lampadaires ont été changés et de nouveaux ont été ajoutés. De plus, des prises ont été installées afin d'embellir le village avec des décorations lumineuses pour les fêtes de fin d'année.

Repas des aînés

Le CCAS invite toutes les personnes de 60 ans et plus accompagnées de leur conjoint le dimanche 21 octobre 2012 pour le traditionnel repas des aînés à la salle des fêtes du village. Les membres du CCAS passeront directement chez vous pour prendre les inscriptions, ils vous attendent nombreux pour partager un moment de convivialité autour d'un bon repas.

Plan canicule

Dans le cadre du plan national canicule 2012, la municipalité effectue un repérage individuel des personnes à risque (personnes fragiles ou isolées). Si vous, ou un de vos proches, êtes concernés, venez vous inscrire dans le fichier « opération canicule » à la mairie aux heures d'ouverture (le lundi et vendredi de 15 h à 19 h).

Voirie 2012

L'entreprise Lapedagne est retenue suite à un appel d'offres pour réaliser les travaux de voirie. Cette année, le chemin Casaban et une partie du chemin du Hameau seront goudronnés.

Monument aux morts et croix devant l'école

Le monument aux morts situé devant l'église et la croix devant l'école ont retrouvé une seconde jeunesse grâce à un travail minutieux de peinture réalisé par les employés communaux Bernard et Benoît.

A vos mails

Dans un souci de protection de l'environnement et d'économies, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse mail à mairiedelivron@wanadoo.fr. Ainsi vous recevrez les futurs bulletins municipaux par voie dématérialisée.

Jardins familiaux

La mairie de Livron et le CCAS souhaitent créer des jardins familiaux. Ils seraient destinés aux Livronnais n'ayant pas de terrain pour pratiquer la culture potagère. Si vous répondez à ces deux critères et que vous êtes intéressés par ce projet, nous vous proposons de le signaler rapidement en mairie. Ultérieurement, les membres du CCAS définiront les modalités d'attribution et d'utilisation.

L'année scolaire du RPI s'est terminée par une très belle fête de l'école et un magnifique voyage d'une journée au lac de Bious Artigues.

Le 23 juin 2012, a eu lieu à Hours la première fête du RPI de l'Oussère et du Lourrou. Les enfants du CE1, CE2, CM1 et CM2 ont fait voyager les spectateurs en Afrique et Asie avec un retour à Paris en dansant et chantant avec les CP-CE1 sur la chanson de Vanessa Paradis et M « La Seine ». Les enfants de maternelles et CP ont réalisé une démonstration talentueuse de danse « cha cha cha », cow-boys...

L'assistance nombreuse a remercié par de nombreux applaudissements l'équipe enseignante et les enfants pour ce magnifique spectacle. L'après-midi s'est poursuivie autour de différents jeux, de grillades organisés par l'Association des Parents d'Elèves. Les festivités se sont terminées tard dans la soirée avec une succession de concerts de groupes locaux (composés en partie par des papas musiciens).

Cette fête fut un moment de partage et de convivialité. L'investissement des enfants, des enseignants, des parents et habitants des quatre villages (Gomer, Hours, Lucgarier et Livron) témoigne de la volonté de travailler ensemble pour une école plus « ouverte » et dynamique.

Le voyage scolaire pour l'ensemble des élèves du RPI s'est déroulé le 2 juillet près du Lac de Bious Artigues. Les enfants étaient séparés en quatre groupes encadrés par les enseignants et des accompagnateurs de montagne. Les plus petits ont marché autour du lac au rythme de contes, les CE1 et CE2 sont partis à la découverte de la faune et de la flore pyrénéenne tandis que les CM1 et CM2 apprenaient à utiliser une carte, une boussole et à observer l'environnement lors d'une course d'orientation.

Les enfants sont rentrés très fatigués pour certains, mais sûrement avec plein de souvenirs et de choses à partager avec leurs parents.

Répartition des effectifs de la rentrée scolaire 2012/2013

Ecole de Livron :	classe de PS/MS soit 26 élèves (12 PS, 14 MS) classe de CE1 soit 12 élèves
Ecole de Gomer :	classe de GS/CP soit 21 élèves (6 GS ET 15 CP)
Ecole de Lucgarier :	classe de CE2/CM1 soit 21 élèves (17 CE2 et 4 CM1)
Ecole de Hours :	classe de CM1 et CM2 soit 21 élèves (8 CM1 et 13 CM2)

La vie des associations

Voyage à Marquèze (article rédigé par Martine Labernade, secrétaire de l'association)

L'association Convergence a organisé son voyage annuel le 9 juin 2012. Trente deux personnes ont participé à cette sortie en bus qui nous a amenés à découvrir l'écomusée de Marquèze, dans les Landes.

Un jeune guide fort sympathique nous a fait découvrir le cadre de vie, le travail des anciens habitants et aussi leur évolution économique quand les forêts de pins et la sylviculture ont pris le pas sur le fermage dans cette région marécageuse et pauvre des Landes. Chaque maison a gardé ses meubles authentiques, son linge, sa vaisselle et ustensiles de cuisine. La maison de maître a aussi son jardin.

Derrière la maison du métayer, le cochon noir n'a même pas levé la tête à notre passage.

Nous avons rencontré aussi le boulanger entrain de faire cuire à l'ancienne le pain et le pastis, gâteau moelleux servi au déjeuner. Avant le repas pris dans le site, chacun a essayé de deviner de quoi est composé le délicieux « Perpit » servi à l'apéritif. C'est un mélange de jus de pommes de variétés anciennes, d'Armagnac et de miel.

Après le repas, nous sommes allés jusqu'au moulin puis à la rencontre du berger et de sa centaine de moutons. Au retour à la gare de Sabres par le même train à vapeur, nous avons parcouru le Pavillon : un espace d'expositions moderne et ludique sur les traditions et l'économie actuelle de la région.

Le retour à Livron s'est fait dans la bonne humeur.

L'association Convergence espère vous retrouver tous pour une nouvelle sortie-découverte l'an prochain.



La vie des associations

Vide-grenier

Le dimanche **16 septembre 2012**, l'association Convergence et le CCAS organisent son 3ème vide grenier à LIVRON.

Des bulletins d'inscription sont disponibles en mairie et en téléchargement sur le site internet www.livron.fr.

Lisez-le attentivement et n'oubliez pas de le retourner accompagné des pièces demandées à:

Association "Convergence"

Mairie de Livron

10 rue de la Mairie

64530 Livron

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations ou si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez contacter Gérard Schneider au **05 59 53 74 38** de 18h à 21h, e-mail : livron.videgrenier@orange.fr

Cin'étoiles

La commune de Livron accueillera à nouveau le cin'étoiles (**projection gratuite**) cet été, le **vendredi 3 août 2012**. Le film projeté sera « **Le fils à Jo** », un film français de Philippe Guillard, ancien joueur de rugby de haut niveau. C'est de cet univers dont il s'est inspiré pour écrire et réaliser cette comédie avec Gérard Lanvin qui se lance dans la mêlée sous les traits de Jo Canavaro. Petit-fils d'une légende de rugby, fils d'une légende, et lui-même légende de rugby. Jo Canavaro élève seul son fils de 13 ans, Tom, dans un petit village du Tarn. Au grand dam de Jo, Tom est aussi bon en maths que nul sur un terrain. Pour un Canavaro, la légende ne peut s'arrêter là, quitte à monter une équipe de rugby pour Tom contre la volonté de tout le village et celle de son fils lui-même.

Ce premier film de Philippe Guillard rassemble de nombreuses personnalités du rugby, parmi lesquelles Vincent Moscato, Guy Novès et Fabien Pelous. Vous pourrez savourer en famille cette soirée étoilée et remplie d'émotions.

Dès 21 h, l'association Convergence vous accueillera sur le parking de la salle des fêtes. Une buvette sera mis à votre disposition et vous pourrez déguster les délicieuses crêpes préparées avec talent par nos pâtisseries.



La carte communale

La réunion publique destinée à présenter l'avant-projet de révision de la carte communale, a permis de mettre en lumière les marges de manœuvre étroites dont dispose le conseil municipal pour atteindre ses objectifs. Elle a également permis de montrer aux habitants de Livron la volonté des élus de proposer un projet de développement cohérent qui va engager la commune pour les 10 ans à venir, dans le respect d'une gestion économe de l'espace et notamment des terres agricoles.

I- Les contraintes

Madame Buyschaert, chargée d'études à l'Agence Publique de Gestion Locale basée à Pau, a commenté le diagnostic territorial et les orientations en matière de développement urbain. Elle a ainsi détaillé les facteurs qui vont limiter les possibilités d'extension des zones constructibles.

En premier lieu, une partie de la commune est couverte par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) qui proscrit la création de nouveaux secteurs constructibles à l'intérieur de son périmètre.

D'autre part, les élus sont confrontés à un coefficient de rétention foncière élevé sur des parcelles actuellement constructibles. Cette situation a deux conséquences conjointes : elle fait obstacle à la poursuite du développement communal entrepris depuis plusieurs années, ainsi qu'à la création de nouveaux secteurs dans le futur projet, en raison du durcissement du cadre législatif en matière de consommation des espaces agricoles.

Enfin, le futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du grand Pau, pour lequel le projet communal prévoit déjà de se mettre en conformité, va également définir de manière limitative les orientations de la commune en matière d'habitat.

II- Le projet

Malgré les contraintes évoquées ci-dessus, le conseil municipal va être en mesure de présenter un projet cohérent qui prend mieux en compte les spécificités de l'existant et va créer les conditions de la relance de l'urbanisation pour amener la commune à franchir le seuil des 500 habitants, objectif nécessaire :

- pour assurer un rajeunissement et un renouvellement de la population,
- pour maintenir un effectif constant pour l'école,
- pour garantir le fonctionnement de la vie locale (entretien du patrimoine, des réseaux, etc.), et assurer les nouvelles missions de service public imposées par le législateur (mises aux normes des bâtiments, assainissement collectif, etc.),
- pour permettre à la commune de réaliser des investissements nouveaux (amélioration du cadre de vie),
- pour améliorer la qualité de son intégration au sein de l'intercommunalité.

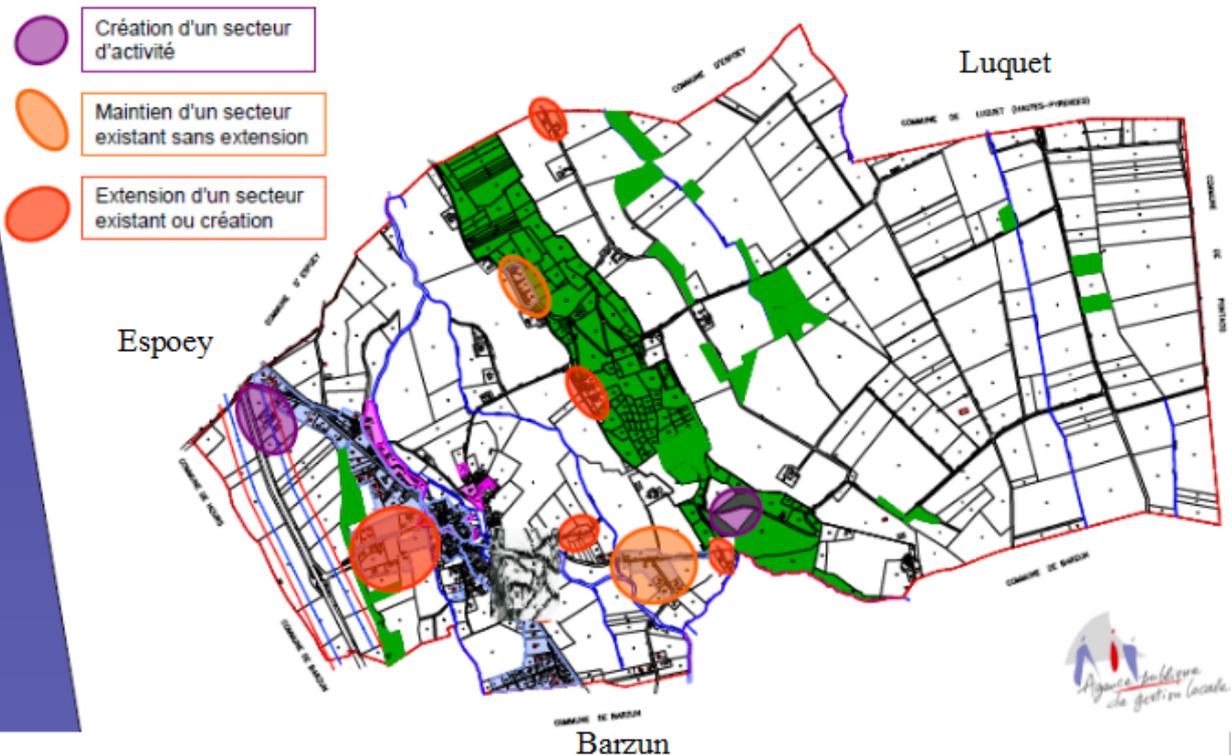
a) le zonage

Le zonage va être redéfini afin de prendre en compte :

- l'extension du cimetière,
- l'intégration dans les zones constructibles des hameaux déjà urbanisés,
- la création de zones d'activité,
- l'ouverture de nouvelles parcelles à la construction.

La figure ci-dessous présente les orientations de développement retenues :

Orientations de développement



D'autre part, le zonage de la carte communale de 2004 présente des secteurs où les constructions sont autorisées et des secteurs soumis à risque d'inondation ou seules les extensions sont autorisées : cette distinction pose un problème réglementaire. En outre, ce zonage s'appuie sur celui du PPRI et présente des incohérences. Son interprétation a été également source de confusion pour la population. Le zonage futur aura sa propre autonomie et fera abstraction de celui du PPRI. Celui-ci est une **servitude** qui vient se **superposer** à la carte communale, il sera donc proposé un document graphique sur lequel apparaîtront le projet de zonage de la carte communale et le zonage du PPRI.

b) le scénario de développement

Lors de l'élaboration de la carte communale de 2004, 14 ha ont été ouverts à l'urbanisation pour un rythme de construction estimé à 50 logements sur 10 ans. Aujourd'hui 26 maisons d'habitation ont été réalisées, ce qui représente un taux de consommation de 40%, considéré comme faible compte tenu de l'attractivité de la commune. Actuellement, 8 ha sont encore disponibles mais le potentiel de mutabilité de ce foncier à court terme est limité, en raison d'une rétention foncière importante (usage agricole).

Dans le nouveau projet, 3 ha seront ouverts à l'urbanisation. Compte tenu des contraintes évoquées plus haut, un seul secteur a reçu un accord de principe de la part des partenaires associés au projet (DDTM64, CG64, ScoT, SAPO), pour une ouverture à la construction. C'est donc sur le secteur Lapassade que sera concentré l'essentiel du développement communal. Une concertation avec les propriétaires fonciers sera nécessaire pour mettre en œuvre un aménagement cohérent. Ce secteur devra être desservi en **assainissement collectif**.

Le projet va être présenté aux services des différents partenaires associés pour consultation et avis, avant la tenue de l'enquête publique en fin d'année.

Le budget 2012

Le budget 2012 est un budget que l'on peut qualifier de transitoire entre les trois budgets passés, consacrés à rénover le patrimoine communal, et le budget 2013 qui devrait permettre d'engager des investissements nouveaux. Les taux de la fiscalité directe restent inchangés et le poids de la dette par habitant est de nouveau en diminution sur cet exercice.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Présentation par chapitres

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Budget N-1 (2011)	Restes à réaliser N-1	Budget 2012
60	Achats (1)	22 395		15 300
61	Services extérieurs (2)	12 536		16 950
62	Autres services extérieurs (3)	14 130		16 226
63	Impôts et taxes	1 851		1 536
64	Charges de personnel	70 285		39 024
65	Autres charges de gestion (4)	40 478		56 114
66	Charges financières (5)	6 452		5 758
67	Charges exceptionnelles	1 700		
022	Dépenses imprévues	12 000		11 150
014	Prélèvement au titre du GIP	16 514		16 817
023	Virement à la section d'investissement (6)	143 515		159 755
Total des dépenses de fonctionnement		341 856		338 630

- (1) Eau, Assainissement, EDF, Carburant, Cantine, fournitures bureau
 (2) Entretien bâtiments, voies & réseaux, petit matériel, Assurances, Documentation
 (3) Fêtes & cérémonies, Frais d'affranchissement, Téléphone
 (4) Indemnités élus, Contingent incendie, Charges intercommunales, Subventions
 (5) Remboursement des Intérêts de la dette
 (6) Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Présentation par chapitres

RECETTES

Chapitre	Libellé	Budget N-1 (2011)	Restes à réaliser N-1	Budget 2012
70	Produits des services (1)	11 302		1 647
73	Impôts et taxes	99 508		104 830
74	Dotations et participations	81 666		87 812
75	Autres produits de gestion courante (2)	8 450		7 515
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	164		
013	Atténuations de charges (3)	30 457		7 670
002	Excédent reporté (4)	110 309		129 156
Total des recettes de fonctionnement		341 856		338 630

- (1) Vente de bois, remboursement de frais (charges loyers)
 (2) Loyers Presbytère, Location salle des fêtes
 (3) Remboursement ASP CUI (Contrat Unique d'Insertion)
 (4) Excédent reporté de l'exercice N-1

Population = 400 hab (Insee 2009) = Strate des Communes de -500 hab.
 Ratio Dépenses réelles de fonctionnement / population (€) = 447 - Moyenne de la Strate (€) = 556
 Ratio Recettes réelles de fonctionnement / population (€) = 523 - Moyenne de la Strate (€) = 724

Le budget 2012 (suite)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Présentation par chapitres

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Budget N-1 (2011)	Restes à réaliser N-1	Budget 2012
16	Emprunts et dettes assimilés (1)	14 905		15 586
20	Immobilisations incorporelles	15 727		12 730
21	Immobilisations corporelles (2)	14 525	6 190	41 700
23	Immobilisations en cours (2)	145 955	49 000	76 500
001	Déficit d'investissement N-1			58 985
020	Dépenses imprévues	13 000		13 952
Total des dépenses d'investissement		204 112	55 190	219 453
Total des Restes à réaliser (RAR) + budget 2010			274 643	

(1) Remboursement du capital de la dette

(2) Cf Section d'investissement avec présentation par opérations

SECTION D'INVESTISSEMENT

Présentation par chapitres

RECETTES

Chapitre	Libellé	Budget N-1 (2011)	Restes à réaliser N-1	Budget 2012
10222	Fonds de compensation de la TVA	11 945		13 750
10223	Taxe locale d'équipement	730		
1068	Affectation de résultat N-1	4 402		58 985
13	Subventions d'investissement (1)	42 768	28 922	13 231
16	Emprunts et dettes assimilées (2)			
001	Excédent d'investissement N-1	752		
021	Virement de la section de fonctionnement	143 515		159 755
Total des recettes d'investissement		204 112	28 922	245 721
Total des Restes à réaliser (RAR) + budget 2010			274 643	

Population = 400 habs (Insee 2009)

Ratio Dépenses réelles d'équipement / population (€)

Ratio Recettes réelles de d'équipement / population (€)

= Strate des Communes de -500 habs.

= 539 - Moyenne de la Strate (€) = 428

= 287 - Moyenne de la Strate (€) = 431

Le budget 2012 (suite)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Présentation par opérations

Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
	Virement de la section de fonctionnement (RI 021)		159 755
	Opérations financières (DI 16 - RI 10222, 1068)	74 571	72 735
	Dépenses imprévues (DI 020)	13 952	
N° 35	Travaux salle des fêtes (DI 23)	8 500	
N° 39	Travaux cimetière (DI 21)	5 000	
N° 40	Travaux Bernès-Cambot (DI 23 – RI 13)	32 500	9 520
N° 42	Voirie 2011 (RI 13)		4 745
N° 45	Travaux préau (RI 13)		14 657
N° 46	Achat parcelle Minvielle (DI 21, 23)	9 190	
N° 48	Voirie 2012 (DI 23- RI 13)	50 000	13 231
N° 49	Achat petit matériel (DI 21)	2 700	
N° 50	Electrification rurale – programme intempéries 2010 (DI 20)	3 940	
N° 51	Electrification rurale – programme éclairage public (DI 20)	8 790	
N° 52	Electrification Noël (DI 21)	5 000	
N° 53	Rénovation bourg (DI 23)	23 000	
N° 54	Travaux école (DI 23)	3 500	
N° 55	Ordinateur école (DI 23)	1 000	
N° 56	Parking salle des fêtes (DI 21)	33 000	
Total opérations d'investissement		274 643	274 643

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellé	Bases notifiées 2012	% Variation des bases N-1	Taux appliqués par décision du CM	% Variation de taux N-1	Produit voté par le CM	% Variation du produit N-1
Taxe d'habitation	386 700	2,79	16,27	0	62 916	2,80
TFPB	244 100	2,47	8,28	0	20 211	2,47
TFPNB	21 900	1,86	32,95	0	7 216	1,86
CFE	21 900	18,37	26,30	0	5 760	18,37
TOTAL	674 600				96 103	

Le budget 2012 (suite)

ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2011

Désignation	Libellé	Début	Durée (année)	Taux (%)	Échéance	Capital emprunté (€)	Annuité (€)	Encours (€)
2000-2	Voirie 2000	2000	12	5,60	25/12/2012	22 867,35	2 621,40	1 509,88
2001-1	Voirie 2001	2001	12	4,99	18/12/2013	22 867,00	2 578,52	3 468,30
2004-1	Ecole & Mairie	2004	20	3,83	05/12/2024	101 000,00	7 251,68	64 383,89
2007-1	Hangar & Atelier	2007	15	4,36	05/06/2022	50 000,00	4 610,99	32 293,90
2007-2	Voirie 2007	2007	10	4,28	05/09/2017	11 000,00	1 375,17	5 634,76
2009-1	Salle des Fêtes	2009	10	3,51	26/04/2019	20 000,00	2 408,42	13 578,55
							20 846,18	120 869,28

Population = 400 habs (Insee 2009) = Strate des Communes de -500 habs. **515**

Ratio Annuité Dette / Population (€) = **61** - Moyenne de la Strate (€) = **81**